

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 24 (1953)

Heft: 6

Artikel: La ville de Berne et l'Evêché de Bâle : avant et après 1353

Autor: Bessire, P.-O.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-825392>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

teur de sagesse, de mesure et de pondération, aider au maintien de valeurs qui ont créé le « miracle suisse » et lui ont permis, jusqu'à présent, de braver l'incohérence des temps et la malice des hommes.

VIRGILE MOINE.

La ville de Berne et l'Evêché de Bâle avant et après 1353

En cette année du jubilé, où la ville et république de Berne commémore le 600^e anniversaire de son alliance avec les trois Waldstätten, nos esprits, par un mouvement naturel et logique, se portent vers ce lointain moyen âge qui vit naître, au milieu de la société féodale, la plus vieille démocratie du monde. Le XIII^e et le XIV^e siècles, pendant lesquels cette jeune communauté populaire s'élabora lentement par l'union des cœurs et par la force des armes, — dans le même temps que la fière et belliqueuse cité de Berne développait et affermissait sa puissance, — figurent parmi les plus passionnantes de l'histoire. Le profane s'imagine volontiers que cette époque reste pleine de mystère pour nous, un peu à la façon d'une épaisse forêt où ne règne que la pénombre. Il se trompe. Grâce aux travaux d'une légion d'érudits aussi savants que désintéressés, — archivistes, paléographes, archéologues et historiens, — qui, particulièrement en Suisse, l'ont étudié avec une rare compétence, le moyen âge, malgré la complexité de ses institutions, nous a livré la plupart de ses secrets. Nous sommes mieux renseignés sur son histoire que nous ne sommes informés de ce qui se passe de nos jours derrière le fameux rideau de fer. La science médiévale, — si l'on nous permet cette expression un peu recherchée, — est en mesure de répondre aux questions les plus insidieuses :

« Pourquoi, me direz-vous peut-être, le territoire qui forme aujourd'hui le Jura bernois n'a-t-il pas été réuni à la ville de Bâle plutôt qu'au canton de Berne ? Tout l'inclinait vers l'opulente cité du Rhin, la géographie, l'histoire, ses intérêts économiques. La ville de Berne n'était pas encore fondée que, depuis deux siècles déjà, la Principauté épiscopale de Bâle était un Etat autonome, sous la forme d'une province impériale jouissant de la plupart des droits souverains, à savoir la haute juridiction, la police des routes, le droit de prélever des impôts et de lever des troupes, les péages et le monnayage, le droit de chasse et de pêche. Vers la fin du XIV^e siècle, les domaines du prince-évêque de Bâle s'étendaient vers le sud, jusqu'aux dernières crêtes de la chaîne du Jura, du Chasseral aux deux passages du Hauenstein, et débordaient même par endroits sur le Plateau suisse, de La Neuveville à Olten. Le château fort du Schlossberg, que les Bernois, en 1367, attaquèrent en vain et la place forte de Bienne étaient sur cette frontière méridionale de solides points d'appui contre une attaque quelconque venant du sud. La ville de Berne ne possédait alors, à part son territoire propre, que les quatre villages de sa banlieue et

la seigneurie de Laupen. Du point de vue territorial, la puissance de la cité des bords de l'Aar était loin d'atteindre celle d'un prince-évêque de Bâle. Celui-ci d'ailleurs était souvent un seigneur féodal dans toute l'acception du terme : il savait à l'occasion défendre ses droits et ses biens à la pointe de l'épée. L'évêque Henri de Neuchâtel ne craignit pas de se mesurer avec le redoutable comte de Habsbourg et, de 1270 à 1273, lui tint victorieusement tête. Peu de temps après, en 1289, à la Schosshalde, les Bernois recevaient une sévère leçon de la part du fils de ce même Rodolphe, devenu empereur entre temps. »

Sous leur forme ramassée et un peu schématique, ces réflexions sont conformes à la vérité historique. Il est bon d'ajouter toutefois que les princes-évêques de Bâle, comme la plupart des seigneurs féodaux, voyaient leur pouvoir battu en brèche par une force nouvelle, celle des communautés rurales et urbaines. Dans le même temps que les bourgeois de Bâle s'enrichissaient par le commerce et l'industrie, le prince-évêque s'appauvrissait ; son trésor se vidait et son pouvoir s'affaiblissait. Souverain de la ville et son maître incontesté, il s'était adjoint pour l'administrer un conseil formé de chevaliers, de ministériaux et de riches bourgeois. Peu à peu ce conseil se détacha du souverain, évinça les nobles et reçut en qualité de membres des artisans, qui représentaient les corporations de métiers. Avec l'appui de l'ensemble des bourgeois, c'est-à-dire de la commune (*communitas burgensium*), ce conseil devint le vrai maître de la ville. Mettant à profit les embarras financiers des évêques, il acquiert par achat ou par hypothèque la plupart des droits régaliens du prince. A la fin du XIV^e siècle, Bâle est une ville libre. Elle devient une **seigneurie bourgeoise** par l'acquisition du Petit-Bâle, du château de Waldenbourg, de la forteresse de Homberg, de Sissach et de Liestal.

D'autre part, les bourgeois de Bâle cherchent à reconstituer à leur profit l'antique **Cité des Rauraques**, laquelle comprenait, outre le bassin de l'Ergolz, celui de la Birse avec toutes les vallées adjacentes. Ils établissent un plan de conquête, dit « Plan jurassien », d'après lequel ils se proposent de se substituer au prince-évêque dans l'administration de ses territoires situés dans les montagnes du Jura, qui s'étendaient des portes de leur ville à la vallée du Doubs et au défilé de Pierre-Pertuis. En 1407, ils reçoivent dans leur combourgéoisie perpétuelle les bourgeois et la ville de Delémont, les Treize villages francs de la vallée de ce nom et les habitants de la vallée de Moutier-Grandval. En 1423, faisant cause commune avec l'évêque Jean de Fleckenstein, ils font la guerre aux seigneurs de la Franche-Comté de Bourgogne, qui menacent continuellement la Principauté épiscopale du côté de l'ouest. Ils placent des garnisons le long des frontières de l'Evêché, et même en dehors de celles-ci, à Florimont, à Delle, à Roche d'Or, à Saint-Ursanne et à Montjoie, au bord du Doubs.

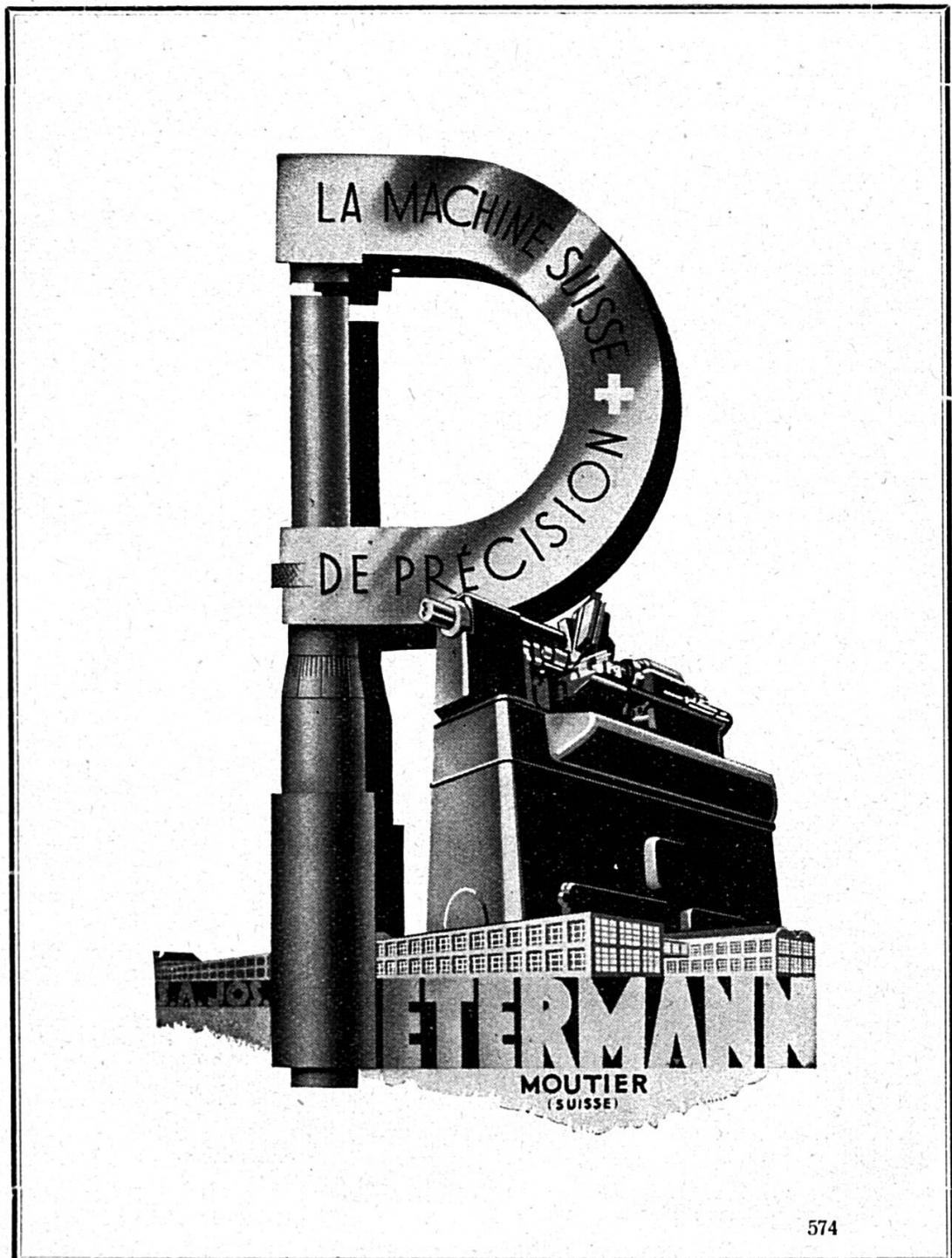
Pendant ce temps, les bourgeois de Berne étaient attirés, comme les Bâlois, par l'Occident. Quand Berthold V, duc de Zähringen et recruteur de Bourgogne, eut conçu l'idée d'établir, dans la région de l'Aar, une ville forte qui lui servirait de rempart contre les seigneurs de l'Helvétie romane et de l'Oberland, ses conseillers lui auraient dit en désignant la presqu'île, où devait s'élever la ville future : « Cette presqu'île est naturellement forte ; elle sera facile à défendre. » C'est ainsi

que la ville de Berne, située sur la ligne stratégique Berthoud-Fribourg et tête de pont sur la rive gauche de l'Aar, devint le bastion et le point d'appui de la puissance zähringienne du côté du soleil couchant et des pays welches (Welschland). Les Zähringen étaient en train de se constituer en Bourgogne transjurane une petite monarchie d'un caractère tout à fait original, mi-aristocratique mi-bourgeoise, quand cette maison fut frappée de la pire disgrâce qui put atteindre une dynastie féodale : en 1218, Berthold V mourut sans postérité. Le prince disparut ; mais ses plans subsistèrent. Ils furent repris par la ville et république de Berne.

Dès l'extinction des Zähringen, Berne, fondée sur terre d'Empire, est une ville libre. Le Saint-Empire romain se désagrège et s'effrite. Berne prend résolument sa place en Haute-Bourgogne. Elle y fait régner, dans un cercle toujours plus vaste, la paix publique et la sécurité sur les routes. En 1318, elle fonde la Confédération de la Petite-Bourgogne avec les villes de Fribourg, Soleure, Bienne et Morat. Elle attire dans sa combourgéoisie des seigneurs et des établissements religieux, des villes et des communautés rurales, Payerne, l'évêque de Sion et les comtes de Savoie. Elle devient ainsi le centre d'un vaste réseau d'alliances. Le 6 mars 1353, à Lucerne, ce n'est pas seulement Berne qui s'unit à Uri, Schwyz et Unterwald, mais c'est en même temps la Confédération bourguignonne, — comprenant la majeure partie de la Suisse romande actuelle et ayant Berne à sa tête, — qui s'agrège aux Waldstätten. La ville de Berne mérite déjà son titre de « capitale et couronne de la Bourgogne ».

On a pu voir par ce rapide exposé, qui mériterait un développement plus complet, que le mouvement d'expansion territoriale et politique des Bernois et celui du prince-évêque de Bâle, et subsidiairement des bourgeois de cette ville, étaient deux mouvements parallèles et que tous les deux se faisaient dans la direction de l'Occident; ils ne s'opposaient, ni ne s'enchevêtraient. Bien plus, les deux sphères d'influence de Berne et de Bâle étaient séparées, de la presqu'île de l'Aar au pied du Jura, par une large bande de territoire, que se partageaient de nombreux seigneurs et établissements religieux. Les dynastes les plus puissants de cette région étaient les comtes de Neuchâtel, dont les terres s'étendaient de la région des lacs aux abords de Soleure. Cette famille féodale s'était divisée en plusieurs branches comtales : de Valangin, d'Aarberg, de Nidau et de Strassberg-Büren. Leurs forteresses jalonnaient la grande route commerciale à caractère international qui allait du Grand Saint-Bernard aux confins de la Germanie.

Après la conclusion de l'alliance avec les Waldstätten, l'attention des Bernois fut attirée soudain vers le nord. Et 1356, la ville de Bâle fut désolée par un tremblement de terre, que suivit un vaste incendie. Les Bernois prirent une grande part au malheur qui frappa les bourgeois de cette ville, qui étaient pour eux des bâilleurs de fonds aussi accommodants qu'empressés. En 1365, Armand de Cervole, surnommé l'Archiprêtre, s'avance du côté de Bâle à la tête de milliers de routiers bretons et gallois. Les Bâlois invoquent le secours de Berne, qui leur envoie aussitôt 1500 hommes. Ceux-ci, vêtus de casques blanches sur lesquelles un ours noir était cousu, « firent leur entrée dans la ville de Bâle d'un pas si assuré et d'une allure si fière, que plus



574

Gros lot
Fr^s 100'000
Seva
4 juillet

87/4

d'un bourgeois en eut les larmes aux yeux ». Les bandes de Cervole se retirèrent en Alsace et repassèrent les Vosges.

Peu de temps après, la guerre éclate entre les Bernois et le prince évêque Jean de Vienne (1365-1382) à propos de la petite place forte de Bienne. Les bourgeois de cette ville avaient contracté avec Berne, en 1279 et en 1297, une alliance temporaire qui devint perpétuelle en 1352. Dès son avènement, le prince ordonne aux Biannois de rompre cette alliance ; ils refusent. Quelque temps avant la Toussaint de l'année 1367, il entre à l'improviste dans leur ville, qui est incendiée ; puis il se sauve à La Neuveville et se réfugie derrière les murs du Schlossberg. Accourus au secours de Bienne, les Bernois font en vain le siège de ce château fort : « L'Ours se retire en grognant. » L'année suivante, ils prennent leur revanche : avec l'aide des Soleurois, ils battent l'évêque à Malleray. Celui-ci convoque le ban et l'arriére-ban de ses vassaux ; 4000 paysans armés de haches, sont chargés d'abattre la forêt du Bremgarten. Par dérision, les Bernois y font suspendre des pierres à aiguiser, afin de leur faciliter la tâche. En 1375, Jean de Vienne permet aux bandes d'Engerrand de Coucy de passer sur son territoire et d'emprunter les passages de Pierre-Pertuis et du Hauenstein, d'où elles se répandront sur les campagnes bernoise et lucernoise. Le conflit entre Berne et l'évêque prit fin de la façon suivante : cinquante chevaliers furent désignés de part et d'autre, qui combattaient en champ clos à Schwadernau, dans le Seeland. Ceux de l'évêque eurent le dessous.

Ces événements renforçaient encore l'alliance entre Berne et Bienne ; elle a subsisté jusqu'à la Révolution française. La ville de Bienne fut considérée dès lors comme faisant partie du Corps helvétique en qualité d'alliée perpétuelle (Zugewandt). Ses bourgeois, avec le concours des habitants de l'Erguel, prirent part à toutes les guerres des Suisses, qui les appelaient « chers et fidèles Confédérés ». Les Biannois auraient voulu se constituer une seigneurie bourgeoise, en s'incorporant tout l'Erguel, c'est-à-dire le district actuel de Courtelary. Ils échouèrent dans leurs tentatives. Ils conservèrent toutefois sur ce pays le **droit de bannière**, qui le plaçait dans leur dépendance militaire. Aux yeux des Bernois et des Suisses, et relativement à la Confédération, la ville de Bienne et le pays d'Erguel étaient inséparables et formaient un tout politique. C'est pourquoi l'Erguel, au même titre que Bienne, a toujours été considéré comme un territoire helvétique. Il en fut de même de La Neuveville qui conclut avec la ville de Berne, en 1388, un traité de combourgérie perpétuelle, qui fut renouvelé en 1633.

A la suite d'événements qu'il serait trop long de relater ici, la ville de Berne, en 1389, était entrée en possession des seigneuries de Nidau et de Büren. Elle acquit aussi la plus grande partie de la rive gauche du lac de Bienne, avec Douanne, Gléresse et l'île de Saint-Pierre, et la haute juridiction sur la Montagne de Diesse, où le prince-évêque de Bâle conserva la moyenne et basse justice. Ce haut plateau ensOLEillé devint une possession simultanée ou, si l'on veut, un **condominium** de Berne et du prince-évêque. Le maire de Diesse, qui y exerçait les fonctions de bailli au nom de l'un et l'autre souverain, portait un grand manteau, rouge d'un côté et noir de l'autre. Il arborait tantôt

le rouge tantôt le noir, selon qu'il rendait la justice au nom de Berne ou au nom du prince.

D'après la lettre de combourgéoise avec La Neuveville, les Bernois avaient pris celle-ci sous leur sauvegarde, « parce que, dirent-ils, les empereurs et les rois leur avaient donné procuration pour prendre les hommes libres sous leur protection ». Nous n'irons pas jusqu'à dire que c'est par ce seul motif que les Bernois, en 1486, envahirent la Prévôté de Moutier-Grandval et lui imposèrent un traité de combourgéoise. Il y a lieu toutefois de faire observer que ladite Prévôté formait une communauté rurale jouissant d'une large autonomie et que les « prud'hommes » qui la composaient avaient le droit de porter des armes, ce qui faisait d'eux des hommes libres. Quoi qu'il en soit, les Bernois, en prenant pied au cœur du Jura, consolidèrent la Confédération suisse sur sa frontière du nord-ouest : celle-ci passera désormais entre Courrendlin et Delémont.

Par le mouvement de Contre-Réformation vigoureusement mené par le prince Christophe Blarer de Wartensee (1575-1608), les bourgeois de Bâle durent abroger les traités de combourgéoise qu'ils avaient conclus avec les bailliages de Birseck, Pfeffingen, Zwingen-Laufon, Delémont et autres lieux dans les vallées du Jura. Leur plan jurassien tombait en morceaux. La ville et république de Berne qui avait réussi à introduire la Réforme à Biel, dans l'Erguel, à La Neuveville, sur la Montagne de Diesse et dans les deux tiers de la Prévôté de Moutier, n'abandonna aucun de ses coreligionnaires, ni aucun de ses alliés, combourgéois et protégés. Jusqu'à la Révolution française, les Bernois, invisibles et présents, ne cessèrent d'exercer sur ces territoires une surveillance un peu hautaine, il est vrai, mais efficace et bienveillante. Les Jurassiens du sud ne l'ont pas oublié.

P.-O. BESSIRE.

PETITE CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

La situation de la Banque nationale suisse, en mai 1953, laisse apparaître une augmentation des réserves monétaires de 17,2 millions de francs. L'encaisse-or, par suite de la conversion des devises, a augmenté de 43,3 millions et est de 5 milliards 952 millions de francs. Les devises, par contre, ont diminué d'un montant net de 26,2 millions.

* *

Au cours du premier trimestre 1953, on a dénombré en Suisse 139,379 travailleurs étrangers, soit 7097 de plus qu'il y a une année : 54,647 hommes et 84,732 femmes. La plus grande partie des travailleurs étrangers — trois cinquièmes au total — appartient aux groupes professionnels qui, depuis des décennies, souffrent d'une pénurie de main-d'œuvre : le service de maison (38,948), l'industrie hôtelière (27,506) et l'agriculture (13,954). Les étrangers sont aussi relativement nombreux dans l'industrie des métaux (19,043), ainsi que dans l'industrie textile et l'habillement (13,770). On en compte 7485 dans l'industrie du bâtiment et l'industrie du bois. D'une façon générale, les Italiens dominent ; ils sont 71,365.

* *

Une diminution de la haute conjoncture se manifeste dans l'économie suisse, malgré une activité généralement bonne. Dans certaines